

PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE
Du 11 août 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : 8

Absents : 7

Procuration : 2

Date de convocation : 08/08/2022

Date d'affichage : 19/08/2022

L'an deux mille vingt-deux, le onze juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Entrains-sur-Nohain dûment convoqués se sont réunis dans la salle de la Mairie en séance extraordinaire sous la présidence de M. Michel POIRIER, Maire.

Sont Présents Mesdames et Messieurs :

Romain BAILLY, Laurence CHEVALIER, Blandine DECAENS, Patricia DETABLE, Emilie DOURNEAU, Annie GARCIA, Véronique MILLER, Lionel DUVAL

Absents excusés :

Jean-Baptiste ARNOULT, Françoise MALLERET

Absents :

Serge GAUCHOT, Christopher WEISSBERG, Mélanie CROISY, Fabien GIBOURET

Procurations :

Françoise MALLERET à Michel POIRIER, Jean-Baptiste ARNOULT à Romain BAILLY

Secrétaire de séance : Romain BAILLY

Approbation du Procès-Verbal du 14 juin 2022

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE les procès-verbaux du 14 juin 2022

Ajout de 4 points à l'ordre du jour

Vote : Le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE l'ajout de ces points à l'ordre du jour

AFFAIRE N°1

FINANCES : TRAVAUX COLE PRIMAIRE ET MATERNELLE

Ecole Primaire

Lot Faux-plafond

L'entreprise la mieux disante est ISO SOUFFLE pour 7890,41 €.

Arrivé de Lionel DUVAL à 19h20

L'entreprise ISO SOUFFLE a été retenue. **Vote à l'unanimité.**

Le début des travaux d'électricité, isolation, plomberie commencera fin août.

Ecole Maternelle

Une demande de subvention FHNEE (Fond Haut Nivernais d'Economie d'Energie) de 10 000 € est demandée à la communauté de communes. La maîtrise d'œuvre et d'ouvrage est assurée par la commune.

Vote à l'unanimité.

AFFAIRE N°2

ADMINISTRATION : NUMEROTATION DES RUES

Le conseil propose le numéro 14 bis pour la propriété de M HEITZMANN route de Couloutre.

Vote à l'unanimité.

Pour la place Saint Cyr, il est proposé le numéro 8 pour la boulangerie, 1 pour M CARROUEE et 1 Bis pour Mme TEMPORAL.

Vote à l'unanimité.

AFFAIRE N°3

FINANCES : TARIFS CANTINE

La maison de retraite augmente ses tarifs de 10 % soit par enfant 4,53 € et par adulte 6,67 €.

Les tarifs de la cantine sont de 3,39 € par enfant et 3,64 € par adulte. La mairie est dans l'obligation d'augmenter ces prix.

La proposition de prix par la mairie est de 3,60 € par enfant et 4 € par adultes.

Vote à l'unanimité.

AFFAIRE N°4

FINANCES : LOYER LOGEMENT DES UKRAINIENS

La mairie faisait la gratuité du logement des ukrainiens jusqu'à présent. La FOL (Fédération des œuvres Laïques) va devenir locataire et nous devons fixer le prix du loyer.

La proposition du conseil est de 380 € et 70 € de provisions pour charges à compter du 1^{er} septembre 2022.

Vote à l'unanimité.

Un contrat internet a été mis en place pour les ukrainiens au nom de la mairie. Le conseil municipal propose la prise en charge de celui-ci pendant 2 mois soit jusqu'au 31 octobre afin de laisser le temps à la famille de régler les démarches administratives.

Vote à l'unanimité.

AFFAIRE N°5

FINANCES : TERRAIN ROUTE DE SAINPUTS

Le Maire propose d'utiliser son droit de préemption donc l'achat du terrain GATEL Route de Sainputs. Celui-ci est vendu 58 500 €.

Vote 1 contre, 10 abstentions

AFFAIRE N°6

ADMINISTRATION : DESHERBAGE BIO

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'utiliser un désherbant biologique.

Vote à l'unanimité.

AFFAIRE N°7

ADMINISTRATION : PONT DE L'ANGUILLERIE

La société Atelier 2F (Maîtrise d'œuvre) demande la prolongation de son contrat jusqu'au 31 octobre 2022.

Vote à l'unanimité.

AFFAIRE N°8**FINANCES : TERRAIN ROUTE DE LA CHAPELLE**

Le Maire propose d'utiliser son droit de préemption donc l'achat du terrain de Mme CLOUET Route de la Chapelle

Celui-ci est vendu 12 860 €.

Vote 7 contre, 2 abstentions, 2 pour

AFFAIRE N°9**ADMINISTRATION : VOIE COMMUNALE ROUTE D'APIS**

La famille DETABLE propose d'échanger la voie communale qui traverse leur propriété contre un nouveau chemin. Le conseil municipal se renseigne sur la faisabilité du projet.

DIVERS

Piscine : L'article publié dans le journal concernant un éventuel transfert à la communauté de communes de la piscine d'Entrains ne reflète pas la réalité et les envies du conseil municipal entrainois.

SPAR : Une réunion a lieu entre la Mairie, SPAR, le député et la sénatrice fin août pour parler de la situation du magasin.

Village du Futur : La création du cahier des charges est en cours.

La séance est levée à 22h32.